



MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPOI

BURKINA FASO
Unité - Progrès- Justice

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

RAPPORT SUR L'EMPLOI AU BURKINA
FASO EN 2006

JANVIER 2006

INTRODUCTION

Le présent rapport sur l'emploi au Burkina Faso a été rédigé par la Direction de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEF) pour rendre compte de la situation du marché de l'emploi selon les statistiques disponibles. Il vise à donner une vue d'ensemble de la situation en se référant aux documents les plus pertinents et les plus actuels. La production de ce rapport est rendue nécessaire pour d'une part, rendre plus visible les efforts de la communauté nationale en matière de création d'emplois et d'autre part saisir l'importance de la demande d'emploi. Connaître l'offre et la demande d'emploi est une exigence préalable à tout processus décisionnel en matière de politique de l'emploi.

Le présent rapport présentera, dans une première partie l'environnement de l'emploi, dans une deuxième partie le marché de l'emploi et enfin dans une troisième partie quelques recommandations et suggestions.

I. L'ENVIRONNEMENT DE L'EMPLOI AU BURKINA FASO

1.1. L'environnement démographique

La population burkinabè est passée de 4 432 600 à 13 778 146 habitants entre 1960 et 2005 comme le montre le tableau 1, ci-dessous. C'est dire que la population a triplé au cours des quarante cinq premières années d'indépendance. Les femmes ont toujours représenté plus de la moitié de la population (à l'exception du recensement de 1975 qui a sans doute connu une sous évaluation des effectifs féminins). Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1996, elles représentaient 51,8 % de la population contre 48,2 pour les hommes.

Tableau 1 : Evolution des effectifs de la population du Burkina Faso de 1960 à 2005

Années	Effectifs par sexe		
	Total	Masculin	Féminin
1960/61	4 432 647	2 192 835	2 239 812
1975*	5 638 203	2 827 578	2 810 625
1985	7 964 705	3 833 237	4 131 468
1991	9 190 791	4 492 153	4 698 638
1996	10 312 609	4 970 882	5 341 727
2005	13 778 146	6 195 457	6 633 452

Source : Rapport national sur l'état de la population au Burkina Faso, SP/ CONAPO, Décembre 2006, p.6

1.2. Principales caractéristiques de la population

1.2.1. Une population jeune

La population burkinabè est jeune, en effet les moins de 15 ans représentent 48,2 % de la population. L'âge moyen est de 21,7 ans, tandis que l'âge médian est de 15,7 ans. Comme on peut le constater, ces âges sont révélateurs de la forte jeunesse de la population burkinabè avec comme défi majeur la création d'opportunités d'emplois pour cette jeunesse.

Tableau 2 : Structure par âge et sexe de la population en 1960/61, 1975, 1985, 1991, 1996, et 2005

Groupes d'âges	1960/61			1975			1985			1991			1996			2005		
	Hom	Fem	Total	Hom	Fem	Total	Hom	Fem	Total	Hom	Fem	Total	Hom	Fem	Total	Hom	Fem	Total
0-4	9.0	8.6	17.7	8.8	8.5	17.3	9.2	9.2	18.4	8.8	8.8	17.6	8.7	8.6	17.3	9.7	9.3	18.9
5-9	8.2	7.2	15.4	8.6	7.9	16.5	9.2	9.0	18.2	9.3	9.3	18.6	8.9	8.6	17.5	7.7	7.6	15.3
10-14	5.0	3.8	8.7	6.2	5.3	11.5	6.1	5.7	11.8	6.9	6.5	13.5	6.9	6.5	13.4	7.5	7.4	14.8
15-19	4.2	3.7	7.8	5.0	4.7	9.7	4.9	4.8	9.7	5.3	4.4	9.8	5.2	5.3	10.5	5.4	5.5	10.9
20-24	3.4	4.9	8.3	3.3	4.0	7.3	3.2	4.0	7.3	3.4	3.4	6.7	3.3	4.2	7.5	3.6	4.5	8.1
25-29	3.8	4.8	8.7	3.2	4.2	7.5	2.7	3.8	6.4	2.5	3.6	6.1	2.8	3.7	6.5	2.2	3.5	5.7
30-34	2.8	3.7	6.5	2.7	3.3	6.0	2.1	2.9	5.0	2.0	3.0	5.0	2.4	3.1	5.6	2.0	3.2	5.2
35-39	3.1	3.7	6.9	2.4	2.7	5.1	2.0	2.6	4.6	1.8	2.6	4.4	2.0	2.5	4.6	1.8	2.6	4.5
40-44	2.2	2.4	4.6	2.0	2.3	4.3	1.6	2.1	3.8	1.6	2.2	3.8	1.7	2.1	3.8	1.6	2.1	3.7
45-49	2.3	2.4	4.7	1.8	1.7	3.5	1.6	1.8	3.4	1.4	1.7	3.1	1.4	1.6	3.0	1.3	1.7	3.1
50-54	1.5	1.4	2.9	1.7	1.6	3.3	1.3	1.5	2.9	1.4	1.3	2.6	1.2	1.5	2.7	1.1	1.3	2.5
55-59	1.3	1.3	2.6	1.2	1.0	2.2	1.2	1.2	2.4	1.3	1.7	3.0	1.0	1.0	2.0	1.0	1.2	2.1
60-64	1.0	0.9	1.9	1.1	1.0	2.1	1.0	1.1	2.2	1.1	1.1	2.2	0.9	1.0	1.9	0.8	0.8	1.6
65-69	0.9	0.7	1.6	0.6	0.5	1.1	0.8	0.7	1.5	0.8	0.6	1.04	0.7	0.6	1.3	0.7	0.7	1.4
70-74	0.5	0.4	0.9	0.6	0.5	1.2	0.5	0.6	1.1	0.7	0.5	1.2	0.5	0.6	1.1	0.4	0.4	0.9
75-79	0.3	0.2	0.5	0.3	0.3	0.6	0.3	0.3	0.6	0.3	0.2	0.5	0.3	0.3	0.6	0.3	0.4	0.7
80 et +	0.2	0.2	0.4	0.5	0.4	0.9	0.3	0.5	0.9	0.3	0.2	0.6	0.3	0.4	0.7	0.3	0.3	0.6
Total	49.7	50.3	100.0	50.2	49.8	100.0	48.1	51.9	100.0	48.9	51.1	100.0	48.2	51.8	100.0	47.3	52.7	100.0

Source : SP / CONAPO/ INSD

1.2.2. Une population à majorité rurale

Au recensement de 1996, le milieu rural représentait 84,5 % contre 15,5 % pour le milieu urbain. Ce qui traduit un faible niveau d'urbanisation du pays. Toutefois, le rythme d'urbanisation (taux d'accroissement annuel moyen) s'est accéléré au cours de la période passant de 4,7 % en 1960 à 15,5 % en 1996. Cette tendance à l'urbanisation traduit la nécessité de créer d'avantage d'emplois urbains particulièrement pour Ouagadougou et Bobo Dioulasso qui totalisent les 3/5 de la population urbaine avec respectivement 44,3 % et 19,4 % de la population urbaine. Quant à la pression humaine sur l'espace ou en d'autres termes la densité moyenne au kilomètre carré, la moyenne nationale est de 47 hts/km². La plus forte densité est enregistrée dans la région du Centre abritant la capitale avec 458 hts/km².

Tableau 3 : Evolution de la population résidence par sexe selon le milieu de résidence et rythme d'urbanisation en %.

Années	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble du Pays			Rythme en %
	hommes	Femmes	Ensemble	hommes	Femmes	Ensemble	hommes	Femmes	Ensemble	
1960/61			209 874			4 222 773	2 192 835	2 239 812	4 432 647	4,7
1975	185 174	177 436	362 610	2 642 404	2 633 189	5 275 593	2 827 578	2 810 625	5 638 203	6,4
1985	514 836	496 238	1 011 074	3 318 401	3 635 230	6 953 631	3 833 237	4 131 468	7 964 705	12,7
1991	642 285	645 000	1 287 285	3 849 848	4 053 638	7 903 506	4 492 153	4 698 638	9 190 791	14,0
1996	811 792	789 376	1 604 168	4 159 090	4 552 351	8 711 441	4 970 882	5 341 727	10 312 609	15,5

Source : SP/ CONAPO/ INSD/Exploitation des résultats des opérations de collecte

1.2.3. Une population faiblement scolarisée

- ✓ Le taux brut et le taux net de scolarisation (tableaux 4,5,6) étaient respectivement de 56,8 % et 44,6 % pour la rentrée 2004-2005. Les taux de scolarisation des garçons sont nettement plus élevés (plus de dix points) que ceux des filles. De fortes disparités existent aussi au niveau des régions. Alors que le taux brut de scolarisation de la région du Centre est de 94,7 % celui du Sahel est de 34,6% ;

Tableau 4 : Taux brut de scolarisation

Taux brut de scolarisation	1990-1991	1997-1998	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Taux brut de scolarisation	30,0%	40,9%	47,5%	52,2%	56,8%	60,7
Taux brut de scolarisation (garçons)	36,1%	48,0%	53,8%	57,8%	62,4%	66,1
Taux brut de scolarisation (filles)	23,5%	33,4%	41,0%	46,3%	51,0%	55,0

Source : Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA)

Tableau 5 : Taux de scolarisation des régions

Taux brut de scolarisation dans les Régions	1990-1991	1997-1998	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Taux brut de scolarisation (Centre)			97,1%	92,6%	94,7%	95,8 %
Taux brut de scolarisation (Hauts – Bassins)			58,7%	61,8%	64,5%	
Taux brut scolarisation (Sud – Ouest)			39,1%	50,6%	56,6%	
Taux brut scolarisation (Est)			29,2%	31,3%	35,5%	
Taux brut scolarisation (Sahel)			24,6%	29,3%	34,6%	

Source : Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA)

Tableau 6 : Taux net de scolarisation et taux d'alphabétisation

Taux net de scolarisation et taux d'Alphabétisation	1990-1991	1997-1998	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Taux net de scolarisation	23,8%	33,8%	36,5%	39,9%	44,6%
- Taux net de scolarisation (garçons)		39,7%	41,4%	44,4%	49,1%
- Taux net de scolarisation (filles)		27,7%	31,4%	35,1%	39,8%
Taux d'alphabétisation		23,2%	30,0%	31,1%	32,3%

Source : Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA)

- ✓ Au secondaire le taux brut ne dépasse guère 15,5 %, soit 18,5 % pour les garçons et 12,6 % pour les filles, ce qui traduit l'importance des disparités ;
- ✓ Malgré des progrès très significatifs réalisés au cours de la période 1991-2005 où l'effectif des étudiants a été multiplié par quatre de 7 387 à 27 591 étudiants, le taux de scolarisation au supérieur demeure très faible, il est moins de 1 %.

Tableau 7 : Evolution de l'effectif des étudiants de 1991 à 2005

Tableau : EFFECTIFS ETUDIANTS	1991-1992	1995-1996	2001-2002	2002-2003	2004-2005
Nbre d'étudiants masculins (publics)	5.721	7.245	10.699		17.138
Nbre d'étudiants masculins (privé)			890		2.028

Nbre d'étudiants féminins (publics)	1.666	2.286	3.249		5.998
Nbre d'étudiants féminins (privé)			697		2.427
Nbre d'étudiants (publics)	7.387	9.531	13.948	16.423	23.136
- dont p.m : Université de Ouagadougou	7.387		13.554	15.967	22.094
- dont p.m : Université de Bobo Dioulasso			535	456	773
Nbre d'étudiants (privé)			1.587	1.777	4.455
Nbre total d'étudiants	7.387	9.531	15.535	18.200	27.591

Source : Ministère des enseignements secondaires, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS)

En plus de ces indicateurs peu performants, il faut mentionner un taux d'alphabétisation de 32,3 % en 2005. Comme on peut le constater, beaucoup d'efforts restent à faire pour améliorer ces indicateurs clés du développement.

1.3.4. Une population à fort taux de migration

Une des caractéristiques importantes du paysage démographique burkinabé est le phénomène de la migration. On note en effet une grande mobilité des populations des campagnes vers, les campagnes, les villes et vers l'étranger.

1.3.4.1. Les migrations internes

Les migrations internes sont le fait surtout des hommes (51,8 %) à destination du milieu rural (70,4 %). Toutes les régions du pays sont des zones de départ et des zones de destination des migrations internes, mais les plus pourvoyeuses sont les régions du Centre (21,2 %), des Hauts Bassins et Cascades (14,5 %), de la Boucle du Mouhoun (8,4 %) et du Nord (6,4 %). Les principales destinations sont les régions du Centre (25,9 %), des Hauts Bassins et Cascades (15,8 %), de la Boucle du Mouhoun (11,1 %) et du Centre Ouest (9,3 %). Les régions du Centre et de la Boucle du Mouhoun constituent des zones de transit pour d'autres destinations. En somme, les migrations internes sont des migrations agricoles.

1.3.4.2. Les migrations internationales

Si les causes de l'émigration de masse avant les indépendances étaient coloniales et la finalité était la mise en valeur des colonies, de nos jours la principale cause de l'émigration est essentiellement économique. Les hommes, les femmes, les jeunes, les personnes adultes, etc, vont à l'étranger à la recherche d'emplois, et surtout des emplois décents. Améliorer leurs conditions de vie, soutenir leurs familles restées au pays sont leur credo. Les émigrations touchent surtout la population masculine qui représente plus de 70 % des émigrés et les jeunes dont plus d'un tiers à moins de 20

ans. La Côte d' Ivoire, le Ghana et le Mali sont les principaux d'accueil des émigrés burkinabé. De nos jours, on assiste à une diversification des destinations vers l'Europe (Italie, Allemagne, Belgique, Suisse), les Etats Unies, le Gabon, etc.

1.3. L'environnement économique

L'économie est restée sur le chemin de la croissance amorcée depuis le début de la décennie passée. Le taux de croissance du PIB a été en moyenne de 5,2 % par an au cours des cinq dernières années (2000-2004). L'économie est fortement tributaire du secteur primaire dont sa part dans la valeur ajoutée représente 39,4 % contre 17,8 % et 42,8 % pour le secondaire et le tertiaire. La croissance a été tirée par la production agricole, l'industrie manufacturière et l'administration publique. La structure de l'emploi du PIB indique que 80 % de ses ressources sont consacrées à la consommation et 20 % à l'investissement. En d'autres termes, la croissance réelle du PIB a été plus tirée par la consommation finale (4,4 %) que la formation brute de capital (1,1 %) et les exportations (0,6 %). Cela suggère des politiques vigoureuses pour inverser cette tendance qui n'est pas source de création d'emplois. En effet, c'est la croissance des investissements comme moteur de la croissance économique qui constitue une base productive solide pour une économie.

II. LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Trois bassins d'emploi configurent le paysage du marché de l'emploi au Burkina Faso avec des variantes spécifiques.

Le bassin d'emploi rural regroupe 85 % de la population active totale. Ce bassin est principalement occupé par les activités agricoles de subsistance. Toutefois un quart de ces actifs pratiquent des cultures de rente. Les activités se déroulent sur trois à quatre mois de l'année pendant la période hivernale, le reste du temps ne mobilisant qu'environ 3 % de la main-d'œuvre, d'où l'importance du sous emploi qui atteint 40%.

Le bassin d'emploi moderne correspond à l'économie urbaine structurée y compris la fonction publique. Il représente 4 % des actifs. En 2005, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale gérait 162 372 pensionnés dont 135 503 hommes et 26 869 femmes. La fonction publique totalisait 70 007 agents dont 52 000 hommes et 18 007 femmes. Ce bassin compte au total 232 379 agents dont 187 503 hommes contre 44 876 femmes soit 19,3 %.

Le bassin d'emploi informel ou économie informelle occupe 11 % de la population active. Il fournit des opportunités d'emploi à 70 % des actifs urbains se plaçant comme le principal employeur en milieu urbain et contribue pour 25 % à l'emploi en milieu rural. Secteur à faible productivité, il emploie majoritairement les femmes qui représentent plus de 50 % des effectifs.

L'accent sera mis dans ce rapport sur le bassin d'emploi moderne car le dispositif statistique actuel permet de saisir ces différents aspects.

2.1. La demande d'emploi

Les statistiques de la demande d'emploi sont disponibles pour la fonction publique mais non disponibles pour l' Agence Nationale pour l'Emploi. Ainsi, 297 109 candidats ont été enregistrés aux différents concours de la fonction publique pour 4 958 postes ouverts et pourvus soit un taux de couverture de 1,7 %. Cette forte pression de la demande sur l'offre d'emploi indique l'urgence des défis à relever en matière d'initiatives créatrices d'emplois pour les jeunes. En vérité ces chiffres montrent que l'écrasante majorité de la jeunesse est en attente de réponses claires sur leur avenir professionnel. Ces postulants sont tous des diplômés, du primaire, du secondaire et du supérieur. Les statistiques de l' Agence Nationale pour l'Emploi si elles existaient nous conforteraient sur l'existence d'une importante main d'œuvre illettrée en milieu urbain qui scrute l'horizon chaque jour à la recherche d'hypothétiques opportunités d'emploi journaliers ou contractuels. C'est dire qu'il y a urgence à trouver des créneaux pour les jeunes.

Tableau 7 : STATISTIQUE DES CONCOURS DIRECTS DE LA FONCTION PUBLIQUE SESSION DE 2006

LIBELLE DES CONCOURS	INSCRITS	ADMIS
ADJOINTS DES AFFAIRES ECONOMIQUES	2450	16
AGENTS D'EXECUTION SPECIALISES EN CINEMA ET AUDIOVISUEL	1159	10
ADJOINTS DE CHANCELLERIE	1077	10
ADMINISTRATEURS CIVILS	521	05
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	4545	52
ATTACHES DES DROITS HUMAINS	889	25
ADJOINTS DE SECRETARIAT	2673	57
ASSISTANTS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	1263	32
ANIMATEURS DES AFFAIRES CULTURELLES	451	05
ASSISTANTS DES AFFAIRES CULTURELLES	407	05
ASSISTANTS DES AFFAIRES ECONOMIQUES	3308	70
AGENTS SPECIALISES EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	1729	34
CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES	77	10
CONSEILLERS DES AFFAIRES ECONOMIQUES	669	45
CONSEILLERS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	1003	31
CONTROLEURS DU TRAVAIL	1169	20
GUIDES ANIMATEURS DE MUSEE	636	10
GREFFIERS	571	12
GREFFIERS EN CHEF	38	10
INSPECTEURS DU TRAVAIL	766	15
MAGISTRATS	503	30
SECRETAIRES DES AFFAIRES ETRANGERES	2656	15
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS	2940	120
SECRETAIRES DES GREFFES ET PARQUETS	523	08
TECHNICIENS SUPERIEURS DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL	469	05
TECHNICIENS SUPERIEURS DE MUSEE	179	10
TECHNICIENS SUPERIEURS DES SERVICES TOURISTIQUES	1402	10
CONSEILLERS DES AFFAIRES ETRANGERES	644	20
CONSEILLERS D'EDUCATION PERMANENTE	247	15
ELEVES MAITRES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	70	10
ELEVES PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	124	14

ASSISTANTS FJA	284	20
AGENTS TECHNIQUES D'AGRICULTURE SPECIALISES	8555	60
TECHNICIENS SUPERIEURS D'AGRICULTURE	829	45
TECHNICIENS SUPERIEURS EN PEDOLOGIE	178	20
ATTACHES D'EDUCATION SPECIALISEE-EDUCATION SURVEILLEE	249	15
ATT. EDUCAT°. SPEC. – FORMAT°. & REINSERT° PERS. HANDICAPEES	99	15
ADJOINTS SOCIAUX	7541	30
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	260	35
EDUCATEURS SOCIAUX	1629	45
MONITEURS D'EDUCATION DE JEUNES ENFANTS	2474	30
MONITEURS D'EDUCATION SPECIALISEE- ELECTRICITE	30	05
MONITEURS D'EDUCATION SPECIALISEE- MACON	8	05
MONITEURS D'EDUCATION SPECIALISEE- MECANIQUE AUTO	40	05
MONITEURS D'EDUCATION SPECIALISEE – MENUISERIE BOIS	10	05
MONITEURS D'EDUCATION SPECIALISEE – MENUISERIE METALLIQUE	18	05
MONITEURS D'EDUCATION SPECIALISEE – COUTURE	21	05
ELEVES DES ENEP	31288	1500
ASSISTANTS EAUX ET FORETS	7084	25
AGENTS TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT	3133	25
CONTROLEURS DES EAUX ET FORETS	769	10
PREPOSES EAUX ET FORETS	15949	50
TECHNICIENS SUPERIEURS DE L'ENVIRONNEMENT	793	10
ADJOINTS TECHNIQUES DE LA STATISTIQUE	1404	20
PREPOSES DES DOUANES	26554	75
AGENTS TECHNIQUES DE LA STATISTIQUE	1203	22
CYCLES A ENAREF	1202	87
CYCLE B ENAREF	9187	130
CYCLE C ENAREF	34941	150
CONTROLEURS DES DOUANES	3103	10
INSPECTEURS DES DOUANES	799	10
AGENTS TECHNIQUES ROUTIERS/GENIE CIVIL	2438	35
TECHNICIENS SUPERIEURS GENIE CIVIL	1578	15
AGENTS DE MAITRISE SECTION PROGRAMME	1122	20
AGENTS DE MAITRISE SECTION TECHNIQUE	587	20
AGENTS GSP	3199	50
CONTROLEURS GSP	112	15
INSPECTEURS GSP	50	04
AGENTS D'ENCADREMENT DE MAISON DE LA FEMME	1570	50
AGENTS TECHNIQUES D'ELEVAGE	6038	40
TECHNICIENS SUPERIEURS D'ELEVAGE	826	20
ACCOUCHEUSES AUXILIAIRES	14348	100
ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS	2440	15
ADMINISTRATEURS DES HOPITAUX ET DES SERVICES DE SANTE	830	05
AGENTS ITINERANTS DE SANTE	16006	100
GARCONS ET FILLES DE SALLES	7616	60
GESTIONNAIRES DES HOPITAUX	1965	10
INFIRMIERS BREVETE	23056	100
INFIRMIERS D'ETAT	9640	150
MANIPULATEURS D'ETAT EN ELECTRO-RADIOLOGIE MEDICALE	25	05
PREPARATEURS D'ETAT EN PHARMACIE	193	05
SAGE-FEMMES ET MAIEUTICIENS D'ETAT	3155	120
TECHNICIENS D'ASSAINISSEMENT	382	20
TECHNICIENS DE LABORATOIRE	333	25
ASSISTANTS ET ASSISTANTES DE POLICE	4459	750
COMMISSAIRES DE POLICE	91	04
OFFICIERS DE POLICE	258	20
TOTAUX	297 109	4 958

Source : Direction du Recrutement MFPRE

2.2. L'offre d'emploi

Si la fonction a recruté environ 4 958 agents en 2006, le secteur privé qui recrute à partir des annonces dans les journaux n'a pas recruté moins 2 500 agents. Mais comme on peut le constater l'offre d'emploi est très en deçà de la demande d'emploi. Les jeunes sont plus que handicapés par ce recrutement car l'expérience professionnelle est une exigence majeure du secteur privé. Stop Vacances – Emploi initié par le département mérite d'être encouragé car il est une expérience heureuse pour plusieurs candidats à l'insertion ou à la pré insertion professionnelle.

3. RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

Cette situation diagnostique interpelle tous les acteurs, Etat, patronat, syndicats, société civile, partenaires techniques et financiers, élus locaux, communauté des burkinabè de l'intérieur et de l'étranger, jeunes, etc à prendre conscience de l'urgence de la problématique de l'emploi des jeunes. Les solutions doivent être recherchées maintenant dans le calme et la sérénité et éviter les solutions d'urgence. C'est pourquoi nous suggérons :

- ✓ La mise en œuvre effective du Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes qui est attendu par les jeunes. Lors des conférences que nous avons données dans les arrondissements de la ville de Ouagadougou en 2006, un tel fonds a été vivement souhaité pourvu qu'il innove dans le sens d'abandonner sinon alléger au maximum les procédures de garantie ;
- ✓ L'organisation de missions de prospection sur les enjeux économiques de l'avenir en vue d'orienter les formations des jeunes vers ces enjeux. Par exemple, l'arrivée de la téléphonie mobile a quelque peu surpris la communauté nationale, or il s'agit d'au moins 15 000 télécentres qui fonctionnent de nos jours soit 30 000 gérant(e)s en raison de deux agents par télécentre. Un tel secteur a besoin d'accompagnement en termes de formation, de suivi pour maximiser les opportunités d'emploi ;
- ✓ La formation d'une masse critique de compétences pour l'économie domestique, sous régionale et mondiale. En effet, le Burkina a longtemps exporté une main d'œuvre non qualifiée, avec la mondialisation le véritable avantage comparatif du pays ne peut être que ses ressources humaines qu'il faut qualifier sur une vision prospective des enjeux de l'avenir. Les grands projets nationaux tels que l'agro business, l'élevage moderne, etc en sont demandeurs ;
- ✓ La prospection d'opportunités de placement de nos cadres dans certains pays surtout anglophones pour enseigner le français (Ghana, Nigéria, etc) ;
- ✓ L'introduction dans tous les ordres d'enseignement d'un cours sur le devenir professionnel de la jeunesse, en se focalisant sur l'auto emploi et

l'entrepreneuriat, car c'est l'école qui inculque aux formés l'idée du salariat comme seule solution au chômage. Alors il faut briser ce tabou pour que l'école ne soit qu'une entreprise qui dispense du savoir.